

sants et amis du progrès; l'autre est composé de tapageurs, de tracassiers, d'entêtés, d'ignorants; aussi, voyons-nous presque toujours dans ces paroisses deux candidats sur les rangs aux élections de commissaires. L'un est un ami de l'éducation, l'autre a été choisi parmi ceux qui se sont toujours le plus distingués par leur opposition à la loi des écoles. Il arrive souvent que ce dernier remporte la victoire, et voilà pourquoi certaines localités comptent quelquefois chez leurs commissaires, autant d'étéignoirs que d'individus. On conçoit que de tels hommes, une fois affublés des pouvoirs presque illimités que leur donne la loi, ne savent plus mettre de bornes à leur présomption. Ils sont commissaires!!! Ils sont les maîtres d'engager ou de renvoyer les instituteurs!! Et cette école modèle qui ruine la paroisse; ce salaire de \$240 que reçoit l'instituteur! Comment! gagner \$240 à ne rien faire? C'est fabuleux! Ah! Ah! attendez MM. les choses vont changer de face sous leur sage administration. Ils vont d'abord engager une maîtresse pour leur école modèle de garçons; ils ne la paieront que \$40. Voilà déjà une bonne économie. Et, pourquoi payer les maîtres pendant les vacances? C'est encore une dépense inutile, puisque l'année scolaire n'est que de dix mois: ils vont faire les engagements après les vacances et paieront les salaires au mois sur le pied de l'année. C'est encore une économie considérable.

Mais toutes ces épargnes, toutes ces économies se font au détriment des instituteurs et des institutrices, et par suite nuisent considérablement à la cause de l'éducation.

Il est vrai que le département s'est toujours opposé à ces mesquineries avec une constance et une énergie qui l'honorent; mais aussi, que de fois n'a-t-on pas érudé ses sages injonctions? Et combien d'instituteurs n'ont-ils pas été trop souvent les tristes victimes de la parcimonie des personnes préposées, dans les campagnes, au fonctionnement de la loi.

(A continuer.)

LES NOUVELLES MONNAIES

En 1842, Alphonse Karr, dans ses *Guêpes*, proposa un nouveau système monétaire qui était aussi spirituel qu'ingénieux. Il supprimait l'éternelle effigie du roi, gravée sur le côté face de la pièce et l'invariable couronne de chêne stéréotypée sur le côté pile, et il les remplaçait par le portrait et la biographie abrégée des grands hommes du moment.

Il me semble que l'époque est arrivée où le système peut-être prématuré d'Alphonse Karr, est devenu mûr. Nous n'avons point de roi; nous ne sommes pas définitivement en République; le Septennat ne peut point figurer sur les monnaies au moyen d'une allégorie: Ne serait-il pas ingénieux d'adopter l'idée du spirituel auteur des *Guêpes* et de frapper nos monnaies à l'effigie de nos grands hommes? Cela les populariserait et contribuerait à récompenser leurs mérites.

D'un autre côté le visage; de l'autre une courte notice de leurs belles actions. On aurait des *gambetta* de 50 centimes; des *thiers* de un franc; des *casimir perier* d'un sou.

Voici quelques spécimens de cette nouvelle collection de monnaies, dont, encore une fois, nous avons emprunté l'idée au jardinier de la maison close.

Recto : M. THIERS (à cheval)

Verso : 1830 Dévoué aux Orléans.
1871 Dévoué à la République.
1871 Extermine les radicaux.
1874 Leur pardonne.

Dieu protège la France!

Recto : M. GAMBETTA (en ballon).

Monte sur un balcon,
En descend,
Y remonte,
En redescend.

Dieu protège la France!

Recto : M. VAUTRAIN.

Verso : Donne sa démission,
La reprend,
La redonne,
La reprend,
La redonne, la reprend, la redonne, la reprend.

Dieu protège la France!

Recto : M. LITTRÉ.

Verso : Se regarde à la glace,
Dit qu'un homme est un singe.

Dieu protège l'Académie!

Recto : M. JOHN LEMOINE.

Verso : Dit blanc,
A dit bleu,
Dit rouge;
Recommence à dire blanc,
A dire bleu,
A dire rouge.

Dieu protège les Débats!

On pourrait continuer cette collection à l'infini. Elle serait à la fois intéressante et instructive. De plus, ce nouveau système monétaire atténuerait la brutalité des questions d'argent.

On ne parlerait plus de francs et de centimes. On dirait: "Combien cette pêche?—Trois *naquet*.—Je vous en donne deux *ledru-rollin*.—Impossible, je n'en rabattrai pas un *demi-halanzier*."

On donnerait à sa fille dix mille *offenbach* de dot. On se retirerait avec une fortune de cinquante mille *sardou*.—On dirait d'un pauvre diable: "Il est ruiné, c'est à peine s'il lui reste trois ou quatre cents méchants *gambettas* regnés.—*Figaro*."

ALBERT MILLAUD.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

FAITS DIVERS

TUÉ PAR LA Foudre.—Hier matin, le 6, vers huit heures, pendant l'orage, un convoi de marchandises en route vers l'est était arrêté à la gare de Coaticook. Pendant que l'on était à remplir d'eau le réservoir de la locomotive, le chauffeur, qui se tenait auprès, la main appuyée sur le tuyau de la pompe, fut tout à coup frappé par la foudre. Vingt minutes après, il rendait le dernier soupir. Son nom était James Dearden. Le coroner de cette ville fut de suite mandé pour aller faire l'enquête.—*Progrès*.

PANIQUE.—Jeudi matin, le 5, vers huit heures, pendant le service annuel de l'Union de Prières, à l'église Notre-Dame, il y a eu une panique causée par une explosion de gaz. L'église était remplie lorsque tout à coup le feu se déclara dans le chœur, près de l'autel. La terreur fut grande parmi les assistants qui se précipitèrent confusément vers les portes afin d'avoir une issue. On ouvrit toutes les portes de l'église afin de donner un libre passage aux personnes effrayées. Le feu fut éteint avec un extincteur Babcock portatif. Les dommages sont légers. Cette panique n'a pu avoir lieu sans quelques accidents. On rapporte qu'un enfant a reçu des blessures si graves qu'il en est mort.

LES FAUSSAIRES PARISIENS.—Adolphe Lechermacher alias Chauvin, alias Kollys, qui a été arrêté par les détectives à bord du *Prussian*, a comparu devant le juge Doucet, puis a été renvoyé en prison.

Des dépêches reçues d'Europe disent qu'il est faussaire pour une somme de 400,000 francs.

Le prisonnier est parfaitement calme, et aussitôt qu'il le pourra, retiendra les services de deux avocats québécois.

Le consul d'Allemagne et les autorités de la police sont à la recherche des documents qui peuvent amener à constater l'identité de l'individu et attendent les ordres d'extradition.

SPECTACLE BRUTAL.—Vendredi soir le théâtre de Bowery donnait une représentation au bénéfice du boxeur Billy Edwards, et l'on avait annoncé, comme intermède, un *match*, avec gants, entre le bénéficiaire et Fidler Neary. Ce programme alléchant avait attiré toutes les célébrités de la boxe, et l'assistance a eu pour régal un spectacle plus attrayant encore que celui qu'elle se promettait. Les deux contestants, entre lesquels existait une vive inimitié, ont négligé de prendre des gants et se sont attaqués avec fureur dès qu'ils ont été mis en présence. Neary, qui est de beaucoup plus fort qu'Edwards, mais qui en revanche est beaucoup moins expert dans l'art de la boxe, cherchait à saisir son adversaire corps à corps, mais il était chaque fois terrassé par un coup de poing, et quand il réussissait à entraîner son antagoniste dans sa chute, les deux personnages, en roulant sur le parquet, se criblaient mutuellement de coups jusqu'à ce qu'ils fussent séparés par leurs seconds. Dès la 5e reprise, Neary n'avait plus figure humaine; c'était une masse informe et sanglante. L'assistance se pâmait d'aise. Après la 7e reprise, Neary a jeté l'éponge, et les spectateurs délirants d'enthousiasme ont porté Edwards en triomphe.

ST. HYACINTHE.—M. H. R. Blanchard, coroner de ce district, a tenu le 5 novembre courant, dans la station du chemin de fer du Grand Tronc, à St. Hyacinthe, une enquête sur le corps de François Lamothe, âgé de 29 ans, trouvé mort sous les circonstances suivantes:

Le défunt était arrivé à St. Hyacinthe le 4 novembre courant à 7½ h. du soir, venant de West Borough, Etats-Unis, pour voir sa famille qui demeure à St. Barnabé.

A son arrivée à St. Hyacinthe avec un ami du nom de Isaac Bergeron qui avait fait voyage avec lui, ils sont allés à l'hôtel de M. Victor Tanguay, tout près de la station St. Hyacinthe; le défunt aurait pris là deux verres, un de boisson forte et l'autre de bière. Durant la veillée il serait sorti et serait revenu vers les neuf heures paraissant être en fête. Quelques instants après il serait parti de l'hôtel sans que personne le vit partir. Son corps a été trouvé sur le chemin de fer à 3 arpents de la station, vers une heure du matin, le 5 novembre courant, par les employés de la station, sur information de l'ingénieur du train no. 5 arrivant à minuit à St. Hyacinthe, mais qui était en retard; l'ingénieur ayant remarqué un objet sur le chemin, s'est dirigé là avec le conducteur et autres personnes de la station qui trouvèrent le corps d'une personne paraissant être morte depuis au-delà d'une heure, vu qu'il était froid; le corps fut transporté à la station.

Les blessures consistaient dans le broiement de l'abdomen entre les os des hanches et ceux de la poitrine d'une manière à détruire complètement toutes les organes et la mort à dû être instantanée. Il a dû passer deux trains de fret sur son corps qui a dû être écrasé par le train de fret No. 14 allant à Montréal; le verdict a été "Mort accidentelle."

Il a été trouvé sur lui dans ses poches de veste une somme d'au-delà de \$300. Sa montre était entièrement brisée.

Sa femme se trouve depuis le premier mai dernier sous l'effet de l'aliénation mentale et elle est placée dans un asile à Worcester.

Il laisse un enfant qui demeure à St. Barnabé, chez M. Pierre Lamothe son grand-père.

Un accident a eu lieu à St. Hilaire, le 10, au soir. Un train de fret fut mis sur la voie latérale (*awitch*), pour attendre l'express. Le conducteur de ce train fit avancer son engin, juste au moment où l'express approchait et les deux engins sont venus en collision. Très-peu de dommage a été causé aux chars; les engins s'entrechoquèrent et furent quelque peu endommagés. Le conducteur et un passager ont été légèrement blessés.

Nous avons le regret, dit l'*Echo du Canada*, d'annoncer la mort d'une jeune demoiselle canadienne de Lowell, Mass., Mlle Cordelia Lessard, à la suite d'un accident survenu au "Massachusetts Mill," dans les circonstances suivantes:

Samedi dernier, Mlle Lessard vaquait à ses occupations habituelles dans une salle de la filature, lorsque des cris poussés près d'elle lui apprirent que sa voisine d'atelier venait d'être blessée à la main. Le premier soin de Mlle Lessard fut d'accourir auprès de sa voisine et de panser sa blessure qui n'avait, du reste, aucune gravité; mais la pauvre enfant devait bientôt payer de sa vie son généreux dévouement à sa compagne.

Oubliant de prendre elle-même les précautions suffisantes, son bras s'engagea entre une courroie de transmission et la pou-

le motrice d'un métier à tisser. Avec une rapidité plus prompte que la pensée, son corps suivit le mouvement imprimé à la poulie et fut lancé quelques instants après sur le plancher de l'atelier. Dans ce mouvement l'infortunée jeune fille avait eu le bras arraché. On s'empressa de la transporter dans sa famille où elle reçut les premiers secours, mais malgré les efforts des médecins, la pauvre enfant ne put supporter ses souffrances et quelques heures plus tard elle était morte. Toute la population canadienne de Lowell a été profondément attristée de ce déplorable événement.

NOS GRAVURES

EXPULSION DES RELIGIEUX

Les religieux qui occupaient le couvent des Trois-Epis, en Alsace, viennent d'en être expulsés. C'étaient les derniers qui restaient encore dans ce malheureux pays.

En septembre dernier, le *Kreis-director*, accompagné d'un peloton d'infanterie et de quelques agents de police se rendit à ce couvent pour enjoindre aux religieux d'avoir à en sortir immédiatement. Ceux-ci n'essayèrent même pas de résister, toute résistance ne pouvant qu'être inutile, et ils s'éloignèrent aussitôt avec les voitures qui portaient leurs bagages et que deux gendarmes accompagnaient. Les adieux de ces bonnes gens aux habitants des villages voisins, dont beaucoup les suivirent jusqu'à la frontière française, ont été des plus touchants. Vive la France! crièrent les Alsaciens en se séparant des religieux, et ceux-ci, déployant de leur côté le drapeau aux trois couleurs, répondirent: Vive la France!

UN VOYAGE AUX PYRÉNÉES

Ce tableau représente l'entrée d'une diligence dans un village. Un attelage de cinq chevaux, aux harnais délabrés, entraîne le lourd véhicule, bourré de voyageurs. On les devine plutôt qu'on ne les voit dans l'intérieur. Le coupé en renferme trois: un bon padre lisant dévotement son bréviaire, et à ses côtés une moderne Rosine rêvant à un chérubin quelconque, tandis que son Alma-viva cherche vraisemblablement des yeux par la portière une Suzanne au minois fripon. Pour la voir, c'est au-dessus de lui qu'il devrait regarder. C'est là qu'elle est, en effet, sur l'impériale, assise à côté du conducteur, lui, grave et le sceptre à la main, elle riieuse et contant à la voisine qui est assise derrière elle les péripéties piquantes de quelque autre *folle journée*. La voisine n'y peut résister, non plus que le bon bourgeois qui prête une oreille indiscrette à ces joyeux devis.

Scène finement observée, pleine de couleur, de naturel, de franche gaieté, éclairée par les rayons d'un soleil qui lui-même éclate de rire.

UN SERVITEUR DISCRET

Il était une fois un diplomate russe qui était tombé en disgrâce par suite de l'indiscrétion d'un domestique. A un grand dîner, il avait été échangé quelques réflexions sur une affaire délicate qui se traitait dans la chancellerie moscovite, et le secret avait été divulgué. Par qui? On était sûr des convives; il était donc manifeste qu'un domestique avait saisi un mot au vol et avait bavardé. Rentré en faveur après une retraite assez longue, le diplomate avait juré qu'il ne s'exposerait plus. Pour atteindre son but, il fit dresser un ours avec un soin extrême, et désormais, lorsqu'il donna des banquets, ce fut ce personnage qui seul eut la mission de servir à table. L'ours, il faut le dire, s'acquittait de sa tâche avec beaucoup d'intelligence, apportant les plats et les plateaux avec une remarquable dextérité, sans répandre les sauces, ni casser la vaisselle, ni faire chavirer les bouteilles.

Le boyard était enchanté de son idée. Dire que ses invités se montraient aussi satisfaits, ce serait beaucoup dire, et il est fort à croire que plus d'un perdait beaucoup du plaisir que l'on éprouve à savourer des mets délicats, lorsqu'il sentait passer sur sa tête la chaude haleine de l'habitant des forêts et qu'il entendait ses sourds grognements.

Lord Suffield a perfectionné le système du boyard dont nous venons de parler. Il a supprimé les sourds grognements et la chaude haleine, en remplaçant l'ours vivant par un ours empaillé; c'est celui que représente notre gravure. Il a été abattu, après une chasse émouvante, par le noble lord.

Ce trophée cynégétique figure aujourd'hui à Gunton-Hall, résidence de lord Suffield, dans le comté de Norfolk. Ses pattes antérieures supportent un grand plateau sur lequel on place des bouteilles, des cigares ou des pièces de dessert. On conviendra que voilà un guéridon vraiment original.

LA SAISON DES HUITRES

Voilà en une page l'histoire de ces précieux mollusques. On va les pêcher en goëlettes, on les apporte, nous les mangeons. Les huitres sont bonnes à la maison, très-bonnes sur le port, super fines dans le Golfe,—dit-on.